



Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 23 février 2026 à 20h00

*Publié le 17/02/2026
sur le site internet de la commune*

ORDRE DU JOUR complémentaire

Les six points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour initialement prévu :

- 1) RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois ;
- 2) URBANISME : exercice du droit de préemption pour l'achat de la parcelle BD 99 ;
- 3) ENFANCE : participation financière de la commune d'Eveux pour la prise en charge des repas du centre de loisirs pour l'année 2025 ;
- 4) ENFANCE : participation financière de la commune d'Eveux pour l'entretien des locaux utilisés par le centre de loisirs pour l'année 2025 ;
- 5) MEDIATHEQUE : suppression de documents du fond de la médiathèque municipale « Chouettes Lectures » ;
- 6) MEDIATHEQUE : modalités d'inscriptions au festival « les Livres Chouettes ».